



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## PRÉFET DU NORD

**Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**

----

**Commune de CAMBRAI**

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La société BARDUSCH - siège social : ZA de Cantimpré – Avenue de l'Europe – Fontaine Notre Dame 59400 CAMBRAI, a déposé un dossier portant sur une demande d'instauration de servitudes d'utilité publique hors du site anciennement exploité par la société TEINTURERIE BLANCHISSERIE NOUVELLE sur les parcelles de la commune de CAMBRAI n° 35, 37 à 44, 50, 59 à 65, 107 à 115, 117 à 119, 126, 128 à 133, 135 à 141, 144, 154, 156, 161 à 162, 179, 182 à 185, 353, 357, 366, 368, 377, 380 à 382, 388, 390, 392 à 393, 416, 419 à 420, 427 à 432, 448 à 449 et 453 incluses dans un panache de polluants résiduels.

La déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de CAMBRAI.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de CAMBRAI **du 19 août 2019 au 17 septembre 2019 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie et formuler des observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr) ou au commissaire enquêteur durant ses permanences en mairie de CAMBRAI,
- par voie postale : à la préfecture du Nord – Bureau des ICPE – 12 rue Jean Sans Peur – CS 20003 – 59039 LILLE CEDEX ou en mairie de CAMBRAI 2, rue de Nice BP 409 59407 CAMBRAI Cedex – à l'attention de monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur Alain DAGET, directeur de groupe de banques, retraité, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public au lieu de consultation du dossier en mairie de CAMBRAI, **les lundi 19 août 2019 et samedi 14 septembre 2019 de 9h00 à 12h00 ainsi que les jeudi 5 septembre 2019, mercredi 11 septembre 2019 et mardi 17 septembre 2019 de 14h00 à 17h00.**

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique de ce dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2019>)

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Vincent COTTEL, chef de projet – cabinet TAUW au 03.27.08.81.81 ou par courriel : [v.cottel@tauw.com](mailto:v.cottel@tauw.com)

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord et à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CAMBRAI pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

À l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'instauration de servitudes d'utilité publique ou de refus au titre des ICPE.